



Commune de Saint-Maurice-de-Beynost

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL n°2023-03-04

Séance du 6 avril 2023

Date de la convocation :

30 mars 2023

Affichage de la convocation :

31 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le six avril, le conseil municipal de la commune de Saint-Maurice-de-Beynost, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, à la mairie, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Pierre GOUBET, Maire.

PRESENTS : Pierre GOUBET, Claude CHARTON, Eveline GUILLET, Yvan HERZIG, Daniel MONCHANIN, Lydie EXTIER-PONS, Didier JUHEN, Nicole BOURGEOIS, Christian JUFFET, Martine TERRIER, Rodolphe EZNACK, Michèle ALVES, Stratos TSALAPATIS, Anne CHAMPETINAUD, Muriel BRUGNOT, Yann LEONET, Lindsay DIAS, Nikita FERRACHAT, Danièle GREAU.

Nombre de conseillers :

en exercice :	27
présents :	19
procurations :	6
absents :	2
votants :	25

EXCUSES : Bernard MATEOS (Procuration à N. BOURGEOIS), Alain VIEUX (Procuration à D. MONCHANIN), Nathalie GRAVIER (Procuration à P. GOUBET), Robert HERPOYAN (Procuration à Y. HERZIG), Syve-Line TAN (Procuration à Y. LEONET), Mathieu LAURAIN (Procuration à C. CHARTON).

ABSENTS : Anaïs TEYSSONNEYRE, Romain GAILLARD.

Monsieur MONCHANIN a été élu secrétaire de séance.

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2022 - BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

VU les résultats de l'exercice 2022 détaillés comme suit :

Résultat de fonctionnement

- résultat de l'exercice 2022	499 862,16 €
- résultats antérieurs reportés	6 116 883,75 €
- résultat de clôture de fonctionnement à affecter :	6 616 745,91 €

Solde de la section d'investissement

- section d'investissement exercice 2022	3 472 187,07 €
- résultats antérieurs reportés	- 1 539 060,42 €
- résultat de clôture d'investissement à affecter :	1 933 126,65 €
- solde des restes à réaliser d'investissement :	280 244,34 €

Considérant que l'excédent de la section de fonctionnement couvre le besoin de financement des restes à réaliser d'investissement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'affecter le résultat global de l'exercice 2022 du budget municipal et détaillé comme suit :

- section de fonctionnement :
 - o recette au compte 002 : 6 336 501,57 €

- section d'investissement :
 - o recette au compte 1068 : 280 244,34 €
 - o recette au compte 001 : 1 933 126,65 €

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.

Délibération adoptée à l'unanimité

Le Maire
Pierre GOUBET

